



Dossier :

Extinction de l'éclairage public

Rétro

Septembre



La rentrée des classes des élèves de l'école maternelle et élémentaire



Animation à l'occasion de la reprise du marché alimentaire



Forum des Associations



Visite de quartier aux Combes



Rencontre avec la poète Samira Negrouche et l'association Agora



Journées du patrimoine « La Buisse - un village en héritage » et atelier participatif « Paysage de ma commune »



Réunion publique pour le projet de la centrale solaire citoyenne



Visite de quartier du Pansu



1^{ère} séance du Ciné-Club de La Buisse

Octobre



Livres à vous : lectures avec chauffeur



Soirée théâtrale avec les Tréteaux de La Buisse



Panem et circenses... et securitas

Madame, Monsieur, chers Buissards,

L'expression « du pain et des jeux » dénonçait les rapports empreints de démagogie qu'entretenaient les empereurs romains avec leur peuple. A l'époque, les jeux se pratiquaient essentiellement au cirque. Aujourd'hui, ils se pratiquent en groupe dans un stade grillagé, en solitaire devant un écran, voire sous un chapiteau. Peu importe la qualité de la nourriture matérielle et intellectuelle, il faut que le peuple mange et se divertisse, afin d'éviter qu'il ne réfléchisse trop et qu'il ne se rebelle. Depuis quelques années, la sécurité est aussi entrée dans le champ de cette relation biaisée entre le peuple et ses maîtres. A l'origine, il s'agit d'un besoin de sécurité légitime et nécessaire à l'épanouissement de tout être humain, découlant des besoins fondamentaux de pouvoir se nourrir correctement, de pouvoir s'abriter des intempéries, de trouver sa place dans la société. Désigner l'étranger, l'autre, comme responsable de nos maux, désigner un ennemi permet d'asseoir son leadership sur un groupe et de justifier le recours à la surveillance généralisée, à la force et à l'arbitraire. Certains l'ont parfaitement compris et répètent, à l'envie, des discours sécuritaires, puissamment relayés par des médias complaisants. Ainsi, le besoin de sécurité envahit inexorablement notre société, au point de devenir une obsession irrationnelle, poussant le peuple à appeler de ses vœux le monde qu'Aldous Huxley (« Le meilleur des mondes », 1932) et Georges

Orwell (« 1984 », 1948) décrivaient. Ceux qui flattent cette dérive depuis des décennies portent une lourde responsabilité. Jouant sur la misère plutôt que de réduire les inégalités, ils encouragent le développement du repli sur soi, de l'égoïsme, de la peur des différences, de la haine, tout cela sans s'assurer que chaque être humain ait accès au minimum vital et à une place digne dans la société.

Du pain, des jeux et de la sécurité, au détriment d'enjeux plus exigeants et d'une réflexion sur le sens et l'avenir de l'humanité. Voilà le programme de trop nombreux responsables politiques, serviteurs de la violente économie néolibérale et trop soucieux de sécuriser leur avenir personnel.

Heureusement, d'autres idées, d'autres graines germent et se multiplient sur la planète, semées par des femmes et des hommes dépourvus de plan de carrière et qui croient dans l'avenir d'une humanité qui prospère en harmonie avec sa planète de résidence. Les exemples positifs ne manquent pas, on peut les découvrir ou les revoir dans des films comme « En quête de sens », « Demain », « Au nom de la terre » ... Ils sont autant de raisons d'espérer et d'agir.

A deux pas d'ici, sur notre territoire du Pays Voironnais, des agriculteurs expérimentent et développent des pratiques naturelles qui leur permettent de nous fournir des aliments sains et de qualité. Il ne s'agit pas de doux rêveurs

mais d'artisans de la terre qui vivent correctement de leur travail en utilisant au mieux ce qu'on appelle les services écosystémiques, ces services que la nature rend à l'homme gratuitement, comme par exemple la pollinisation indispensable à la production de fruits. Le 4 décembre 2015 la charte « Agriculture Alimentation et Forêt » du Pays Voironnais a été signée par les principales organisations représentant les agriculteurs, les propriétaires forestiers, les associations environnementales et les élus du Pays Voironnais. Ce fut l'occasion d'entendre des témoignages concrets et des échanges d'expériences entre des agriculteurs conscients de leur responsabilité environnementale et convaincus de l'intérêt de collaborer. Collaborer, tout d'abord, avec la nature et puis également avec les autres acteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt.

Pour la deuxième année consécutive, vos élus communaux ont décidé de rompre avec la forme traditionnelle des vœux. Toujours dans l'idée d'une rencontre simple et chaleureuse, nous vous donnons rendez-vous sur un lieu emblématique de la convivialité Buissarde, place du marché, le 15 janvier.

Bonne année 2016 et meilleurs vœux, de la part de tout le conseil municipal.

Patrick Cholat

Sommaire

P 2	Rétro
P 3	Édito
P 4/5	Vie municipale
P 6/7	Vie municipale / Portrait / Agriculture
P 8/9	Dossier : extinction de l'éclairage public
P 10/11	CAPV / Vie associative
P 12/13	Vie associative / Culture
P 14	Culture / Bibliothèque
P 15	Rétro
P 16	Agenda des manifestations de 2016



Les élus vous invitent

**Vendredi 15 janvier de 16 h à 19 h
sur la place du marché**

à fêter la nouvelle année en partageant la
galette des rois.



Ce sera l'occasion de nous retrouver, d'échanger et de
démarrer 2016, ensemble, en toute simplicité et
convivialité.



Décors de Noël sur la place de la mairie réalisés par nos
agents, **Frédéric BENGUEDOUAR** et **Christian
CHOLLAT**, à l'aide de matériaux recyclés.

Carnaval / Fête du village

Le carnaval / fête du village aura lieu

Samedi 2 avril 2016.

Il réunit les associations volontaires et donne l'occasion
aux artistes de La Buisse (musiciens, danseurs, peintres,
sculpteurs, artisans,...) de faire connaître leur talent
grâce à un espace d'exposition et à une scène.

Un défilé de grosses têtes sera organisé. Une fiche
technique sera disponible sur le site de la MJC afin que
tous, à l'école, en famille, entre voisins, dans les asso-
ciations, puissent fabriquer leur grosse tête.

N'hésitez pas à nous rejoindre, quel que soit votre
talent, pour que cette fête soit une réussite !



Pour de plus amples renseignements, donner un coup de
main ou donner des idées, vous pouvez contacter les
organisateur sur cette adresse mail :
feteduillagelabuisse@gmail.com

Les visites de quartiers... Et après ?

Plus d'une centaine d'habitants ont participé aux visites
de quartiers organisées entre juin et septembre de cette
année 2015. Ces rencontres ont été l'occasion de
nombreux échanges entre les élus et les habitants. Il nous
a paru important de poursuivre cette dynamique.

Ainsi, mercredi 9 décembre, nous avons de nouveau
convié tous les Buissards pour, ensemble, discuter de
notre commune, de son présent et de son avenir. Près de
50 habitants ont répondu à l'appel. Les élus ont exprimé
leur envie de partager leurs préoccupations avec la
population et ont réaffirmé que le développement de la
démocratie participative à La Buisse serait un axe

important de leur mandat.

Le diaporama de la présentation sera mis sur le site
internet de La Buisse, page d'accueil.



État Civil

NAISSANCES

- Julia DURAND CRISACI, née le 09/09/2015
- Raphaël CABANTOUS, né le 16/09/2015
- Sacha MAILLEFAUD, né le 11/10/2015
- Robin MULLER, né le 18/10/2015
- Loïc GABET, né le 05/11/2015
- Océane CEZARD, née le 16/11/2015
- Giulia PEYSSON, née le 24/11/2015

DÉCÈS

- Gaston OGIER, décédé le 26/10/2015
- Théodora BARUFFOLO veuve JACQUIER-
LAFORGE, décédée le 11/11/2015
- Annunziata VADALA veuve LOPEZ Y VADALA,
décédée le 16/11/2015

Avancement des travaux de l'école maternelle et de l'espace petite enfance

Vie municipale

Comme vous avez certainement pu le constater, l'extension de l'école maternelle et le futur espace dédié à la petite enfance sont « sortis de terre », et même plus, puisque le déménagement/emménagement des cinq classes est prévu la première semaine de la rentrée des vacances d'hiver.

C'est un jeu de chaises musicales qui aura lieu cette semaine-là : en effet, les enfants de petite et moyenne sections iront dans le nouveau bâtiment (qui offre des dortoirs accolés aux salles de classe), et les deux classes, aujourd'hui installées dans les préfabriqués, prendront

leur place dans l'école maternelle actuelle.

L'équipe enseignante, les élus et les services municipaux ont décidé, d'un commun accord, de faire ces transferts pendant la semaine scolaire.

Chaque jour, une classe différente sera déménagée, pendant que les enfants concernés seront répartis dans les autres niveaux. Il semblait intéressant que chaque enfant, mais aussi chaque enseignante, puisse « vivre » ce moment, symboliquement et concrètement : quitter « sa » classe pour en investir et « s'en approprier » une autre.

Le bâtiment « petite enfance » sera livré dans la foulée, au plus tard mi-avril.

Il sera utilisé principalement et de façon mutualisée par :

- l'école maternelle
- le Relais Assistantes Maternelles (les deux animatrices auront d'ailleurs leur bureau ici, elles sont aujourd'hui hébergées par la Crèche l'Envol de Coublevie)
- l'association « Les P'tits Buisards »

- les services périscolaires
- les associations communales dont l'activité est compatible avec les aménagements spécifiques liés à la petite enfance.

Quant aux aménagements extérieurs, ils doivent débuter en février et ne devraient se terminer qu'à l'automne 2016 en lien avec la réalisation de la voie douce et l'aménagement du parvis de l'école.

Nous vous en reparlerons au fur et à mesure des avancées concrètes.

Pour l'école et l'espace petite enfance, c'est un parti pris architectural résolument moderne qui a été proposé par le cabinet d'architectes Tandem et retenu par la municipalité :

- façades en finition « béton brut », une neutralité jugée plus favorable à l'insertion de ce nouveau bâtiment dans un ensemble existant et à l'architecture aussi bien « marquée » que variée (école maternelle et élémentaire),

- toits en harmonie de couleur avec cette façade et offrant des terrasses végétalisées pour un meilleur confort thermique,
- ouvertures dans les classes et sous la toiture conçues pour favoriser la luminosité sans hausse de la température à l'intérieur du bâtiment.



Ces choix architecturaux n'ont pas obéré la recherche de la plus grande fonctionnalité avec une volonté affirmée d'être non seulement en haute qualité environnementale (HQE) mais aussi en haute qualité d'usage (HQU). Un travail important a été mené, au stade de la conception, avec des représentants de l'ensemble des futurs usagers et utilisateurs ainsi que les conseils de l'architecte et d'un spécialiste « HQU » (le CRIDEV).

Mais c'est bien sûr l'utilisation réelle de ces bâtiments l'année prochaine, et notamment la vie au quotidien des enfants, des enseignantes, du personnel municipal et des autres usagers, qui nous permettra de vérifier si ces réalisations sont conformes aux exigences de la commune. Ce que chacun espère ! À suivre donc

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2016

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

C'est Utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre d'habitants dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'est simple

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne pouvez pas,

les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



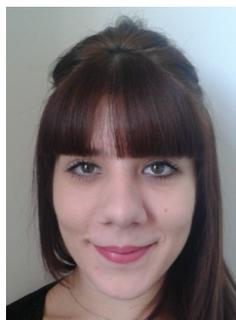
RECENSEMENT EN LIGNE : POSSIBLE ET ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 3,4 millions de personnes ont répondu en ligne en 2015, soit une économie de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.



Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. Merci de leur réserver le meilleur accueil.



**Mathilde
JAYET**



**Candice
FILHOL**



**Manina
HOBSON**



**Michel
CHAPUIS**



**Clément
RIGAUT**



**Pierre
PARENT**

Vous pouvez découvrir ci-contre le visage des agents recenseurs pour la commune de La Buisse.

Vos réponses resteront confidentielles et seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr. **Angélique MARSEILLE-BENGUEDOUAR**, coordonnateur communal, est également à votre écoute.

Nous vous remercions par avance de votre participation.



Portrait

Marité JANOT, Extra-municipale

1 - Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Mon nom est Marité Janot. J'habite à La Buisse, au Pansu, et je suis retraitée.

2 - Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est une extra-municipale ?

C'est une personne non élue qui, au sein d'une ou plusieurs commissions municipales, participe au travail de préparation, de réflexion ou de décision qui y est mené. Ce statut permet à tout un chacun de participer activement à la vie municipale.

3 - Qu'est-ce qui vous a motivé à vous engager ?

En 2008, nouvelle venue à La Buisse et disposant d'un peu de temps libre, j'ai souhaité pouvoir m'impliquer dans la vie locale. L'ouverture de commissions à des personnes extra-municipales a constitué une opportunité répondant à mes attentes.

4 - Comment a débuté votre engagement ?

Je me suis déclarée particulièrement intéressée par la commission « communication et démocratie locale ». En effet, au cours de mon parcours professionnel, j'ai eu l'occasion de m'impliquer dans ce domaine. De plus, j'attache beaucoup d'importance à la communication en tant qu'outil au service de l'exercice de la démocratie locale.

5 - Pouvez-vous expliquer aux lecteurs en quoi consiste votre engagement au sein de cette commission ?

Il y a naturellement l'élaboration du journal mensuel communal. Vous avez pu remarquer que sa forme a évolué au cours des ans pour devenir « La Buisse Le Mag » et « La Buisse La Lettre » depuis le mois de février. Chaque changement nécessite l'établissement d'une nouvelle maquette, élaborée en commission. De plus, chaque numéro est discuté lors des réunions mensuelles et relu avant son envoi à l'imprimeur. Un travail de fourmi qui traque les oublis éventuels ainsi

que les fautes de frappe ou d'orthographe. Hélas, malgré toute l'attention apportée, le sans faute n'est pas toujours au rendez-vous.

Je participe également à l'organisation des manifestations portées par cette commission : animations du marché alimentaire, accueil des nouveaux arrivants, etc.

6 - Votre engagement a pris de l'ampleur au fil des ans...

Oui, en 2011, j'ai également rejoint la commission culture dans laquelle j'ai trouvé une dynamique et des objectifs qui me conviennent tout à fait. Participer à l'animation culturelle de la commune, toucher à des secteurs culturels très divers en prise sur le monde moderne, rencontrer des artistes locaux constituent des expériences très intéressantes. Cela permet aussi de mieux connaître les goûts culturels des Buissards et de contribuer à une politique d'accession à la culture pour tous grâce à la variété des événements (les journées du patrimoine, le salon du livre, la semaine de la science et de la fiction...) et des spectacles proposés (expositions de peintures ou de sculptures, concerts classiques ou de jazz, lectures musicales...) et grâce à une tarification attractive.

De plus, considérant comme fondamentales l'aide et l'action sociale, je participe également depuis 2014 au conseil d'administration du CCAS en tant que membre nommé par Patrick Cholat, maire de La Buisse.

7 - Qu'appréciez-vous dans le rôle d'extra-municipale ?

Le bonheur d'un travail au sein d'équipes dynamiques et sympathiques, avec des personnes dévouées au bien collectif, une meilleure connaissance du fonctionnement municipal, les contacts avec les Buissards, le plaisir de la découverte d'un village attachant, la satisfaction d'utiliser un peu de mon temps à des activités dédiées aux autres et de mettre ainsi en pratique ma foi en la solidarité.

Agriculture

Déclaration des ruchers

Toute personne possédant une ou plusieurs ruche(s) est dans l'obligation de les déclarer tous les ans, entre le 1^{er} novembre et le 29 février.

Cette déclaration permet de connaître précisément la localisation de chaque rucher afin de pouvoir alerter rapidement lors de problèmes sanitaires ou d'épandage, et de



minimiser ainsi les risques liés.

Il faut savoir que les aides ou subventions allouées dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers.

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :
- Par internet sur www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier avec le Cerfa N°13995*02 à votre GDS.

Le 1^{er} novembre 2014, il y a un peu plus d'un an, l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit a été mise en place. Pour quelles raisons ?

Au cours de l'année 2014, la nouvelle équipe municipale fait le constat suivant :

- durant le mandat précédent, un travail de fond a été engagé pour réduire les consommations d'électricité : suivi systématique de celles-ci, optimisation des abonnements, sensibilisation des usagers des bâtiments communaux aux bonnes pratiques, amélioration des performances énergétiques du parc des points lumineux ;

- malgré ces efforts, la facture d'électricité continue d'augmenter : pour l'année 2013, elle s'élève à 47 000 € (31 000 € pour les bâtiments communaux et 16 000 € pour l'éclairage public) et a augmenté de 20 % par rapport à 2010. En cause : la hausse continue du prix de l'électricité et des taxes afférentes mais également - et c'est un signe de dynamisme de notre commune - un plus grand taux d'occupation des bâtiments communaux (développement des activités de la MJC et des activités périscolaires, augmentation du nombre d'associations et d'événements organisés).



Dans une période de raréfaction des deniers publics, il nous a paru indispensable de continuer et d'intensifier cette politique volontariste afin d'inverser la courbe de nos dépenses tout en gardant un service adapté aux besoins.

L'éclairage public représentant 34 % de notre facture d'électricité, il offrait un vrai potentiel d'économie. Ainsi, en nous appuyant sur l'expérience d'autres communes, nous avons décidé d'éteindre les lampadaires en milieu de nuit.

Cette mesure a-t-elle tenu ses promesses d'économie ?

Oui - Sur la période de janvier 2015 à juin 2015, nous constatons une diminution de 42 % de la consommation de l'éclairage public ; ce qui correspond à une diminution de 14 % de la consommation électrique totale (éclairage public + bâtiments communaux).

CONSOMMATION ECLAIRAGE PUBLIC	
de janvier 2014 à juin 2014 (avant la mise en application de l'extinction)	de janvier 2015 à juin 2015 (avec extinction en milieu de nuit)
73 MWh	42 MWh

Note : Les relevés EDF se font en deux périodes, de janvier à juin et de juillet à décembre. A l'heure où cet article a été rédigé, nous ne disposons pas encore du dernier relevé ni de la facture annuelle .

Ainsi, nos services ont estimé que, pour la première fois, notre facture d'électricité va diminuer (d'environ 4000 €, soit 8 % d'économie). Ces économies de fonctionnement nous permettent de conserver une marge de manœuvre en termes d'investissement.

L'éclairage public : les enjeux environnementaux

Selon l'ADEME (*), les 9 millions de points lumineux qui constituent le parc d'éclairage public en France, appellent, lorsqu'ils fonctionnent en même temps, une puissance d'environ 1300 MW soit la puissance délivrée par une tranche nucléaire récente à pleine charge. L'éclairage public rejette annuellement 670 000 tonnes de CO₂ (soit l'équivalent de l'émission de CO₂ de 2 millions de ménages pour leur consommation spécifique d'électricité).



A notre échelle communale, nous pouvons contribuer au développement durable de notre société en utilisant les ressources énergétiques de manière rationnelle dans l'ensemble de leurs applications quotidiennes, parmi lesquelles l'éclairage public.

*Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Extinction de l'éclairage public et insécurité : mythe ou réalité ?

Dès son application, l'extinction de l'éclairage public a suscité des mécontentements. Suite au dépôt d'une pétition et à une rencontre avec des habitants, il a été décidé de n'éteindre le centre bourg qu'à partir de minuit (au lieu de 23 h dans le reste du village).

Selon les habitants opposés à l'extinction en milieu de nuit, l'obscurité :

- favoriserait les actes de délinquance
- générerait un sentiment d'insécurité
- mettrait en danger les piétons et les cyclistes (chutes provoquées par des obstacles et mauvaise visibilité par rapport aux automobilistes)
- augmenteraient le nombre d'accidents de voitures.

Nous nous sommes engagés à faire un bilan des accidents et délits après un an d'expérimentation.

A notre demande, le major GOUT (commandant la brigade de gendarmerie de Voreppe) nous a fourni le nombre de délits commis dans la tranche horaire minuit – 6 h (celle concernée par l'extinction de l'éclairage public) suivi de commentaires que nous vous retranscrivons.

	Du 01/11/13 au 31/10/14 (avant la mise en place de l'extinction)	Du 01/11/14 au 31/10/15 (avec extinction)
nombre de délits commis dans la tranche horaire minuit – 6h	7	18

Commentaires du Major Gout :

« Ces chiffres sont à prendre avec précaution. En effet, la délinquance est en augmentation constante au cours de l'année 2015 sur quasiment tout le département de l'Isère. Plus localement, la commune de VOREPPE a subi le même genre d'augmentation alors que l'éclairage public est, toutes les nuits, constamment allumé. D'autre part, sur les 11 faits supplémentaires constatés au cours de l'année 2015, la majorité d'entre eux ont été perpétrés dans des quartiers privés dont l'éclairage n'est jamais éteint en période nocturne. L'étude statistique réalisée démontre que l'extinction de l'éclairage public en période nocturne, entraîne peut-être un sentiment d'insécurité mais n'a pas provoqué une augmentation de la délinquance. »

Pour ce qui est des accidents : à La Buisse, comme dans les autres communes où l'extinction a été mise en place, on ne constate pas d'augmentation d'accidents de la route.

L'important est que chaque usager soit lui-même bien éclairé. De nouvelles et simples habitudes sont à prendre. Les piétons ou cyclistes, qui prévoient de se déplacer sur la chaussée après 23 h, doivent s'équiper de gilets réfléchissants et de dispositifs éclairants.

Quel bilan tiré au bout d'un an d'expérimentation ?

L'extinction de l'éclairage public au milieu de la nuit a démontré son efficacité en matière d'économie d'énergie. Au bout d'un an d'expérimentation, il a été mesuré que cette extinction ne générerait pas d'augmentation des délits ou des accidents dans notre commune. Nous allons donc, comme de plus en plus de communes en France (6000 à ce jour), maintenir ce dispositif car nous sommes convaincus que la notion d'éclairage public doit évoluer et qu'il faut valoriser le concept d'«éclairer juste », en adéquation avec l'intérêt collectif, au sens le plus large du terme.

Reste ce sentiment d'insécurité que peuvent ressentir certains habitants et que nous ne voulons pas ignorer. S'il peut disparaître avec l'habitude, nous pouvons aussi y remédier en mettant en œuvre, au cas par cas, des solutions ciblées comme les détecteurs de présence aux endroits les plus sensibles.

Horaires de l'extinction de l'éclairage public :

Centre Bourg : de minuit à 5 h

Rue des écoles : de minuit à 3 h 30 (pour permettre un cheminement sécurisé jusqu'à l'arrêt de la Ligne Express au rond point du Gay)

Reste de la commune : de 23 h à 5 h

Un groupe associatif très présent sur La Buisse

Initié voici une vingtaine d'années par l'intercommunalité du Pays Voironnais, le Groupe économique solidaire Adéquation est un ensemble associatif développant différentes activités économiques permettant à des demandeurs d'emploi de retrouver une activité professionnelle salariée.

Rayonnant sur l'ensemble du Pays Voironnais, le Groupe Adéquation est très présent sur La Buisse.

Les services communaux eux-mêmes, mais aussi l'AFIPAEIM, et de nombreux particuliers font appel à lui pour assurer des remplacements de personnel, des renforts d'équipe ou bien diverses prestations et services.

Une douzaine de demandeurs d'emploi de La Buisse travaillent chaque année pour le Groupe Adéquation.

Enfin, la Ressourcerie, établissement créé par le Pays Voironnais sur la commune, est gérée par le Groupe Adéquation depuis son ouverture fin 2011, et témoigne d'une très belle réussite à la fois économique, sociale et environnementale.

Le Groupe Adéquation est piloté par un conseil d'administration composé d'élus locaux et de représentants de la société civile. Il est animé par une équipe de 30 professionnels permanents.

Ses ressources proviennent du produit de la vente de prestations (75 % de son budget) et de subventions (Etat, Région, Département et Pays Voironnais) servant

à financer les actions d'accompagnement et de formation des salariés en parcours (25 % de son budget).

Au total, le Groupe Adéquation emploie 700 personnes par an, représentant 170 équivalents temps plein. Les salariés se voient proposer des contrats temporaires, qui peuvent aller jusqu'à une durée de deux ans. Des actions d'accompagnement et de formation sont mises en œuvre afin de favoriser une insertion durable. Ainsi, près de 6000 heures de formation sont organisées chaque année.

Le Groupe Adéquation gère 5 activités économiques :

- **Adéquation** : mise à disposition de personnel auprès des collectivités, associations, entreprises ou particuliers ;
- **Emplois Verts** : chantiers d'entretien d'espaces naturels pour les collectivités ;
- **Ressourcerie** : récupération, valorisation et vente de matériel, mobilier, vêtements, livres...
- **Coccinelle Verte** : création et entretien de jardin, broyage de déchets verts, pour les particuliers et entreprises ;
- **Bleu Ciel** : repassage pour les particuliers, et blanchisserie pour les collectivités et entreprises.

Pour en savoir plus : www.groupe-adequation.com ou tél 04 76 72 32 80

Vie associative

Zoom sur ... La Chorale «Si on chantait»

Depuis plus de 20 ans, la chorale "Si on chantait" accompagne en musique et en chansons les habitants du village et des environs.

Créée par une "bande de copains", parents d'élèves aimant faire la fête et chanter, elle a vite pris de l'essor et de l'ampleur avec Caroline Mesierz à la direction musicale. Caro, avec sa fougue, son dynamisme et son professionnalisme est toujours chef de chœur. Ses passions, la musique, les liens tissés avec les choristes, les musiciens la portent et la stimulent ce qui donne à la chorale un certain dynamisme.

De nouveaux choristes sont venus étoffer le groupe sympathique du début. Certains sont toujours là ! C'est maintenant une cinquantaine de choristes qui, tous les jeudis soirs, se rassemblent pour les répétitions et participent aux différents concerts.

Le répertoire très varié, du classique au gospel, en passant par le jazz et la comédie musicale, en fait une chorale très appréciée. Outre les concerts annuels de Noël, de la fête de la musique et de « Rétina », d'autres aussi resteront dans la mémoire des choristes : Dogora en juin 2011, le concert des chorales du Rotary en 2007, le festival des chorales en 2008 et surtout le concert des 20 ans en décembre 2014.



Zoom sur ... Tennis Club de La Buisse

Le Tennis Club de La Buisse connaît depuis 4 ans une évolution significative du nombre de licenciés et d'adhérents. Il est passé de 110 licenciés en 2011 à 190 en 2015 avec une augmentation conséquente des jeunes inscrits à l'école de tennis et des adultes compétiteurs, et en particulier l'effectif féminin.

Cette année encore, le club a beaucoup évolué, grâce notamment à la motivation et au nouveau statut du moniteur diplômé d'état, Benjamin TOURNEBOEUF, maintenant salarié du club. Ainsi, de nombreuses animations ont vu le jour : tournoi open jeunes et open adultes, voyage à Monte Carlo, etc.

Les résultats obtenus sur le plan départemental montrent la progression du club, avec 9 équipes jeunes et 12 équipes adultes inscrites durant l'année, toutes catégories confondues.

Le Tennis Club de La Buisse a aussi créé un site internet, mis en place ADOC, un logiciel fourni par la Fédération

pour le développement des clubs et participé à la mise en place de la réforme des moins de 12 ans en assistant aux réunions de secteur et en proposant l'organisation de Challenges et de TMC pour ces jeunes.

L'équipe dirigeante du club n'a pas oublié de maintenir la convivialité et la qualité de l'accueil des équipes en modifiant l'aménagement intérieur du club house. C'est en utilisant les compétences des membres du club et en collaboration étroite avec la mairie, propriétaire des locaux, que cet aménagement a pu être réalisé à moindre frais.



Tennis club

Un week-end de jeux



SUPER LOTO

Samedi 06 février

Ouverture 13h salle polyvalente

CONCOURS BELOTE

Dimanche 07 février

Inscriptions 13h30 salle polyvalente



Les P'tits Buissards

Le dimanche 8 novembre s'est déroulé le 5^{ème} pucier des P'tits Buissards. Merci aux exposants, aux visiteurs et aux parents qui ont contribué à la réussite de cette belle journée. Rendez-vous pris pour l'année prochaine !

Les P'tits Buissards



Association des assistantes maternelles de La Buisse

Pour fêter Noël, les enfants ont réalisé un set de table et ont assisté à un spectacle animé pour la 2^{ème} année par Lucie DELPHIN avant de voir arriver le Père Noël chargé de friandises. Merci à Lucie et au Père Noël.

Le prochain temps collectif : la confection de couronnes pour coiffer les têtes de nos petits rois et reines.

Tous les membres de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016.

Défi Danse



Après midi dansant d'automne

Dimanche 22 novembre, alors que le froid et les premières neiges apparaissent, c'est à l'orchestre Jean-Pierre FRANCK que l'association Défi Danse a confié l'animation de son après-midi dansant qui se déroulait à la salle

polyvalente de La Buisse.

Comme à l'accoutumée, ses musiciens affûtés ont su, avec talent, entraîner une foule de danseurs de toute génération sur des rythmes variés et enjoués.

Froid dehors, mais, chaud dedans.... Ce sont en effet pas

moins de 220 personnes qui se sont retrouvées pour partager ce moment festif et convivial, où les danses en ligne, alternant avec les danses de salon, ont permis à chacun de pouvoir s'exprimer à loisir.

Défi danse les remercie chaleureusement ainsi que tous les participants ayant contribué de près ou de loin à la réussite de cet événement.

Prochain rendez-vous

Repas dansant de la St Valentin - Soirée rock avec le Groupe TUNGSTEN

Samedi 13 février 2016

Prix : 22 € sur réservation

Toute l'équipe de la mjc vous souhaite
une belle année 2016 !

L'accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans : « Un mois pour développer son imaginaire »

Mercredi 6 janvier

- Temps calme à la Bibliothèque
- Parole aux enfants : réflexion et choix des jeux et des activités du mois. Dessiner, c'est gagner !

Mercredi 13 janvier

- La grande Histoire farfelue des enfants
- Jeux et activités des enfants

Mercredi 20 janvier

- Activités manuelles : création d'un monde miniature (histoire, dessin et fabrication libre)
- Jeux et activités des enfants

Mercredi 27 janvier

- Activités manuelles : création d'un monde miniature et de ses habitants, histoire, dessin et fabrication libre !



Accueil spécial préados (PA) 11 / 13 ans tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 17 h à 19 h
& Accueil spécial ados (A) 14 / 17 ans tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 19 h à 20 h 30

« Un mois fort en images (vidéos et photos) »

Vendredi 8 janvier

- On parle du **stage de ski** (15 au 19 février) des vacances de février et du **séjour d'avril** (18 au 22 Avril) à venir.
- Pour préparer ce séjour, nous collectons des vidéos, articles, images, émissions radio....
- Tu as vu, lu ou entendu quelque chose qui t'a plu, questionné, choqué sur l'actualité ? On regarde et on en parle !

Vendredi 15 janvier

- (PA) Jeu : photos/vidéos en tous sens
- (A) Préparation des sorties des mois suivants / Activités en fonction des envies des jeunes

Vendredi 22 janvier

- (PA) Sortie cinéma à Voiron

Samedi 23 janvier

- (A) Sortie ski dans le Vercors

Vendredi 29 janvier

- (PA) Activités en fonction des envies des jeunes
- (A) Initiation au montage vidéo



A noter dans vos agendas !!

SOIREE JEUX - les vendredis 5 février et 27 mai à partir de 19 h - entrée libre

Ouverte à tous (enfants, familles, parents, jeunes...)

CARNAVAL / FÊTE DU VILLAGE - le samedi 2 avril : défilé, démonstrations, artisanat local, apéro concert...

Ram l'Envol

Que de temps forts au RAM, ce 1^{er} trimestre ! Chacun pouvait y trouver sa place.

Pour les enfants, des activités variées comme la préparation de la soupe et la découverte de saveurs dans le cadre de la semaine du goût, la visite à la bibliothèque et la fête de Noël. Pour l'occasion, les enfants ont confectionné des animaux de la ferme et réalisé un set de table pailleté.

Pour les professionnels, la traditionnelle réunion de rentrée, le secourisme et la soirée nationale des assistants maternels, un moment de rencontre et d'échange, sans oublier l'objectif de construire le décor de la fête de Noël.

Les parents, quant à eux, pouvaient assister à la

conférence « Etre parent mieux vaut en rire », participer au théâtre forum sur « la santé et notre environnement » ou s'informer sur les couches lavables....

Nous débuterons ce 2^{ème} trimestre, par notre galette des rois ! Un moment toujours apprécié par les petits.... et les grands !

Notre thème de l'année étant La Ferme : et si nous convions une ferme itinérante sur les temps collectifs ou si nous allions à la ferme pour le plaisir des enfants ? Un projet en réflexion !

Le RAM vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.



Exposition «Cabanes» par V. Pédréro et Tableaux de Gis Peintures

Culture

Du 8 au 24 janvier 2016 à l'Espace de La Tour

Ouverture les mercredis 13 et 20, les vendredis 8, 15 et 22, les samedis 9, 16 et 23 de 14 h à 18 h , les dimanches 10,17 et 24 de 11 h à 18 h - Vernissage le 8 janvier à 18 h

« Si j'avais une cabane, elle aurait un toit comme ci ou alors un toit comme ça, un toit comme un parapluie ou un toit aussi pentu qu'une piste de ski. Si j'avais une cabane, elle ouvrirait très grandes ses fenêtres ou fermerait ses écoutilles pour ne pas laisser entrer le froid. Si j'avais une cabane, elle prendrait la forme de son choix, selon ses envies ou ses fantaisies. Si j'avais une cabane, je glisserais dans sa serrure une clef pour vous inviter à entrer. »

Véronique Pédréro modèle le grès et se laisse guider par l'instant. Elle devient architecte créatrice et farfelue selon ce qui lui passe par la tête. Toutes ses cabanes sont propices à rêveries. A vous d'imaginer tout à loisir où elles aimeraient se faufiler pour trouver endroit où se poser.

Véronique Pédréro de la Cie Poussières d'Histoires est une artiste aux mille facettes. Conteuse, animatrice d'ateliers d'écriture et modeluse à ses heures. Lors de l'exposition, elle vous proposera des Voyages en Écriture ou bien des Moments Contés. N'hésitez pas à la rejoindre pour vous laisser surprendre et embarquer !

Contact – infos : Véronique Pédréro – Cie Poussières d'Histoires

Tél. 04 76 68 87 38 / 06 76 28 18 82

veronique.pedrero@free.fr /

<http://poussieres.histoires.free.fr>



« Je vous propose une balade émotionnelle parmi les couleurs, les formes définies : visages, regards, beauté infinie du vivant, les formes devenant silhouettes, et enfin le chaos de l'indéfini qui, pourtant, nous évoque ici ou là au détour du regard, un personnage, un animal, une fleur ou une rivière ; tout se transforme au gré de notre esprit rêveur et complice afin d'accueillir nos émotions.

Je n'ai d'autre intention que de vous emporter vers le rêve; je vous invite à un voyage intérieur.

La création est un grand bonheur, avec des instants quasi méditatifs, mais aussi parfois une lutte, une souffrance, des doutes et toujours une quête.

Ce que nous percevons par l'image nous touche par résonance, permet de nous sentir plus vivants dans ce monde. »

Gis peintures - L'atelier du Bergureuil

Saint Nicolas de Macherin

06 10 48 76 38 -

ghis.al.p@free.fr



Exposition « À quatre pattes et à tire-d'ailes »

Du vendredi 29 janvier au dimanche 31 janvier 2016,
de 10 h à 19 h à l'Espace de la Tour

Viviane vous propose de découvrir des peintures animalières et des œuvres inspirées par des animaux, dans lesquelles la nature garde toujours une place centrale.

Ingénieur agronome de formation, Viviane Risser est peintre autodidacte et pratique toutes les techniques, avec une préférence pour l'aquarelle. Elle présente à la Buisse sa 7ème exposition personnelle en Isère. Elle réalisera des démonstrations d'aquarelle pendant les heures d'exposition.

<http://www.vivianart.fr>



A la bibliothèque...

Agenda

- **Club-lecture** : mardi 19 janvier à 20 h 30, pour échanger vos idées et vos coups de cœur.

- **Contes** : vendredi 29 janvier à 17 h 15, histoires projetées pour petits et grands à partir de 4 ans.

INFO : La bibliothèque de La Buisse bientôt en réseau !

Le Pays Voironnais met actuellement en place un réseau de bibliothèques organisé autour de la médiathèque de Voiron. La bibliothèque de La Buisse fera partie de ce réseau, ce qui nous permettra de vous offrir de nombreux nouveaux services :

Déjà à votre disposition :

- De nouveaux livres : romans en gros caractères, séries complètes de romans ados, bandes dessinées, albums, romans jeunesse
- Des romans récents et des classiques sur CD à écouter partout

D'ici fin 2016 :

- Des livres en langues étrangères

- Une mise à disposition puis des prêts de livres numériques et d'applications
- De nouveaux équipements : liseuses, tablettes, et un poste Internet public.
- La consultation du catalogue de toutes les bibliothèques du réseau et de votre compte-lecteur depuis chez vous (avec possibilité de prolonger ou de réserver).
- Un service de navette : vous aurez la possibilité d'accéder aux documents des autres bibliothèques du réseau dans votre bibliothèque habituelle.

Et après ?

Des animations organisées à l'échelle du réseau pour rencontrer des auteurs, assister à des spectacles, découvrir des films, des livres, et plus encore !

Mémo-service

Mairie - Tél : 04 76 55 00 78 - Fax : 04 76 55 09 53
mail : mairie-de-la-buisse@labuisse.fr // site : www.labuisse.fr // www.facebook.com/villelabuisse

Agence postale
Tél : 04 76 05 64 98

Bibliothèque
Tél : 04 76 55 07 23

Service Scolaire
Tél : 04 76 55 07 88

Octobre (suite)



Conférence de Corinne Bérat sur les rayons cosmiques



Apéro-lecture de Livres à Vous au Valgo



Réunion « projet voie douce et aménagement du parvis des écoles »



7ème Trail du Buis



Demi-finale de rugby avec Dop'Age

Novembre



Livres à vous ! Exposition Instants Handball



Cérémonie du 11 novembre



Inauguration de l'exposition « Les Buissards ont du talent »



Le marché de Noël (organisé conjointement par l'association des P'tits Buissards et l'Association des Parents d'Elèves) a remporté un franc succès. Merci aux exposants, aux bénévoles, aux différents services de la mairie et bien sûr... aux nombreux visiteurs !



Spectacle « La souplesse de la baleine »



Le traditionnel boudin des pompiers

Agenda des manifestations de janvier à décembre 2016

Janvier

Du 8 au 24	Exposition de Véronique Pédréro	Espace de La Tour
Du 29 au 31	Exposition « À quatre pattes et à tire-d'ailes » de Viviane Risser	Espace de La Tour

Février

V. 5	Ciné Club "Freaks" de Tod Browning	Espace de La Tour
V. 5	Soirée jeux - ouverte à tous	MJC
S. 6	Tennis Club – Loto	Salle polyvalente
D. 7	Tennis Club – Belote	Salle polyvalente
S. 13	Défi Danse - Repas dansant de la « St Valentin » - Soirée Rock avec le groupe TUNGSTEN	Salle polyvalente
D. 28	Défi Danse - Après-midi dansant avec l'orchestre Jean Pierre Franck	Salle polyvalente

Mars

Du 4 au 20	Exposition de peinture à définir	Espace de La Tour
M. 9	Assemblée générale de la MJC	MJC
D. 20	APE - Après-midi « Jeux »	Salle polyvalente
V. 25	Concert de Jazz	Lieu à déterminer

Avril

Du 1 ^{er} au 24	Exposition de Olivier Fouchard, Bruno Gripari et 2 autres artistes	Espace de La Tour
Du 25 au 30	Semaine Science et Fiction	
S. 2	Carnaval - Fête du village	Salle polyvalente
S. 9	ABB - Coupe du PRÉSIDENT - Concours sociétaires	Boulodrome
D. 24	ABB - Concours officiels adultes - Pré fédéraux 3 ^{ème} et 4 ^{ème} division	Boulodrome
M. 27	Conférence avec auteur de BD dans le cadre de la semaine de la science	Lieu à déterminer
S. 30	ABB - Challenge Louis et Christian DOUBLIER, concours ouvert à tous	Boulodrome
S. 30	Film d'animation dans le cadre de la semaine de la science pour les enfants	Lieu à déterminer

Mai

Date à préciser	Exposition de Benjamin Salomon	Espace de La Tour
D. 1 ^{er}	Vide-grenier de l'APE	Salle polyvalente
D. 8	ABB - Concours officiels adultes - Pré fédéraux 3 ^{ème} et 4 ^{ème} division	Boulodrome
V. 27	Soirée jeux – ouverte à tous	MJC

Juin

S. 11	ABB - Coupe Marcel Vial, concours officiels - Repas le midi	Boulodrome
S. 18	Comité des fêtes – Fête de la musique et feu d'artifice	Salle polyvalente
S. 25	Kermesse des écoles	Stade de foot
Date à préciser	Exposition dans le cadre des Rencontres photographiques du Voironnais	Espace de La Tour
Date à préciser	Animation pour les 6 ans du marché alimentaire	Place du Marché
Date à préciser	Spectacle de rue par une jeune troupe de théâtre	Parvis de l'église
Date à préciser	Bibliothèque - Troc-livres	

Juillet /Août

S. 2/07	ABB - Challenges Bruno et Séverin MUNARI - Concours sociétaires ouvert à tous, suivi d'un repas	Boulodrome
S. 20/08	ABB - Coupe du SOUVENIR - Concours sociétaires, ouvert à tous	Boulodrome
S. 27/08	ABB - Coupe Michel ROCHE - Concours officiels - Repas le midi	Boulodrome

Septembre

S. 10	ABB - Coupe de la SOCIETE - Concours sociétaires	Boulodrome
S. 10	Forum des associations	Salle polyvalente
Date à préciser	Journées du patrimoine (<i>en attente de thème</i>)	

Octobre

Date à préciser	Fête de la science	
S. 15	APE - soirée Halloween	Salle socio
D. 16	Trail du Buis	Salle polyvalente

Novembre

Du 3 au 6 novembre	Festival « Livres à Vous ! »	
D. 6	Pucier des P'tits Buissards	Salle polyvalente
D. 13	Défi Danse - Après-midi dansant avec l'orchestre Jean Pierre Franck	Salle polyvalente

Décembre

Date à préciser	Animation Noël	
-----------------	----------------	--